

## LES ESPACES VERTS DE LA VILLE, SUPPORTS DU PATRIMOINE NATUREL

Le territoire de Mont-Saint-Aignan est composé à 33% d'espaces verts. Parmi eux, le bois du Cotillet ou encore le bois Clamageran, laissé en libre évolution. Ce procédé implique qu'aucune intervention de gestion n'est réalisée sur ce site, permettant de conserver du bois mort favorable à la faune et la flore.

### Le saviez-vous ?

25% des espèces animales et végétales forestières dépendent du bois mort pour compléter leur cycle de vie!

Les milieux prairiaux ne sont pas en reste; 65% des prairies de la ville ne sont fauchées qu'une à deux fois par an, faisant de ces espaces un refuge pour les insectes, les petits mammifères et les amphibiens. En été, elles sont fleuries et se colorent de blanc, rose et jaune pour le plus grand bonheur des pollinisateurs. Les résidus de fauche sont évacués des espaces verts pour éviter l'enrichissement du sol : en laissant sur place l'herbe coupée, celle-ci finit par se décomposer et agit comme un engrais. Ce type de gestion provoque l'apparition de plantes dites compétitrices, qui se développent très vite dans les sols riches (comme les orties, la berce...) et empêchent l'expression d'espèces à croissance plus lente. En exportant les résidus, le développement des compétitrices est limité et celui des espèces préférant les sols pauvres est facilité.

Quelques mares sont aussi présentes dans la commune; au parc du Village, vous pourrez y apercevoir de nombreux amphibiens (tritons, grenouilles et crapauds) au printemps et des agrions en été. En plus de cette faune particulière, la flore amphibie du tour des mares est particulièrement colorée en été, avec les myosotis des marais, les iris, les silènes fleur-de-coucou et la reine des prés.



## POUR ALLER PLUS LOIN

*Envie de participer localement  
à la connaissance de la biodiversité ?*

Portail OpenScience :  
[www.open-sciences-participatives.org](http://www.open-sciences-participatives.org)

Catégorie grand public de l'Inventaire national  
du patrimoine naturel :  
[inpn.mnhn.fr/accueil/participer/tout-public](http://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/tout-public)

Observatoire des amphibiens en Normandie :  
[undragon.org](http://undragon.org)

Site de la LPO Normandie :  
[normandie.lpo.fr](http://normandie.lpo.fr)



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

*Faune & flore : il fait bon vivre  
à Mont-Saint-Aignan*



## L'ABC EN QUELQUES MOTS

L'atlas de la biodiversité communale, plus communément appelé ABC, a été **réalisé en 2020** à Mont-Saint-Aignan. L'objectif de cette démarche était **d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel** de la commune, afin de le valoriser et de le préserver.

Dans ce cadre, des inventaires recensant la faune et la flore ont ainsi été réalisés par la Ligue de protection des oiseaux et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, selon des protocoles scientifiques reconnus, dont certains sont établis par le Muséum national d'histoire naturelle.

## MONT-SAINT-AIGNAN, UN TERRITOIRE FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

Suite à cette démarche de longue haleine, ce sont **22 milieux et 565 espèces** qui ont été observés sur la commune. À titre de comparaison, Rouen accueille moitié moins d'espèces tandis qu'à Canteleu, qui possède elle-aussi de nombreux espaces verts, on dénombre 515 espèces différentes.

Comme dans tous les milieux, ce sont les espèces végétales que l'on retrouve en majorité ; mais leur nombre n'est pas figé ! En effet, des inventaires plus récents ont permis la découverte d'amphibiens non mis en évidence dans l'ABC, alors gardez l'œil ouvert !

Ces chiffres prennent plus de sens en les comparant à une plus grande échelle : c'est en tout 1/3 des espèces régionales qui sont présentes à Mont-Saint-Aignan, exception faite des oiseaux et libellules correspondant à 15% des espèces normandes. Ces deux derniers groupes pourraient voir à l'avenir leur nombre d'espèces augmenter avec la création future de zones humides dans la commune, comme des noues ou des mares.

## LES ESPÈCES RARES EN MILIEU URBAIN, VÉRITABLE RICHESSE BIOLOGIQUE



### Faune

Parmi les espèces remarquables par leur rareté en ville, citons chez les oiseaux **l'épervier d'Europe ❶** et le **pic noir**, que l'on retrouve dans les boisements. Les cavités des vieux arbres servent aussi de gîtes aux chiroptères, comme la **pipistrelle pygmée** ou **l'oreillard roux**.

Pour les insectes, les espèces les plus rares sont retrouvées au nord de la commune, où se situent des prairies sèches et des boisements. C'est dans cette zone que l'on peut rencontrer le **thécla du chêne ❷** ou **l'azuré porte-queue**, deux petits papillons bleus.

De nombreuses espèces de criquets et de sauterelles (les orthoptères) peuplent les prairies. Figure d'exception à ce mode de vie dans les herbes folles, la discrète **decticelle carroyée** passe sa vie dans les pelouses avec peu de végétation, appréciées pour leur chaleur en été.

### Flore

Les espèces végétales, dites patrimoniales, sont observables pour la majorité d'entre-elles à proximité du bois des Compagnons. Ce parc d'environ 5 hectares abrite des espèces peu communes à l'échelle de la région comme le **conopode dénudé**, la **gesse des montagnes ❸**, le **gaillet des rochers...** Elles se développent dans les sols à tendance acide et plutôt pauvres, souvent sableux.

Plus étonnamment, le cimetière de la Ville où la gestion différenciée et le zéro-phyto sont prônés depuis de nombreuses années, héberge lui-aussi quelques raretés comme **l'orpin blanc ❹**, une petite plante grasse à la floraison délicate ou le **mufler des champs**, dont les graines ressemblent à des crânes humains et que l'on retrouve plus généralement autour des champs cultivés de manière peu intensive. L'enherbement volontaire du cimetière depuis ces dernières années sera peut-être une nouvelle porte d'entrée au développement de la flore et de la faune.

### La vigilance s'impose

Certaines espèces, que l'on appelle les **espèces exotiques envahissantes**, souvent échappées de jardin, se développent dans les milieux semi-naturels en y altérant souvent la flore et faune locale.

11 espèces végétales de ce type ont été identifiées dans la commune parmi lesquelles la renouée du Japon, l'ailante glanduleux ou la vigne vierge. Un programme de surveillance vise à empêcher leur expansion.

### Le saviez-vous ?

Les espaces verts de Mont-Saint-Aignan représentent 26 hectares !  
(33% du territoire communal)